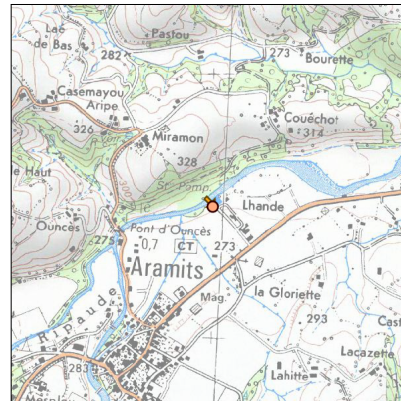


Système d'assainissement 2024

ARAMITS 2

Réseau de type Séparatif



Station : ARAMITS 2

Code Sandre	0564029V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE D'ARAMITS EAU ET ASSAINISSEMENT
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juillet 2005
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	660 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	40 Kg/j
Charge nominale DCO	80 Kg/j
Charge nominale MES	60 Kg/j
Débit nominal temps sec	100 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Lit bactérien, Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	396 846, 6 232 415 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Vert

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Aramits depuis 1964

Raccordements des établissements industriels

FROMAGERIE DU PAYS D'ARAMITS depuis 2001

MATOCQ S.N.C. depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

En 2024, le suivi départemental dans le cadre du dispositif connaissance d programme NAIADÉ a été réalisé au moyen d'un bilan de performances sur 24 heures le 21 mars et d'une visite avec analyse du rejet sur 24 heures le 23 septembre.

Description :

Le réseau de collecte des eaux usées domestiques est majoritairement gravitaire et séparatif. Un lotissement est en unitaire, un déversoir de stockage permet de limiter les flux en aval de ce réseau. Parmi les abonnés, on compte le camping municipal et la maison de retraités dont les flux sont collectés dans un poste de relevage. La fromagerie de Baretous est aussi raccordée au réseau d'assainissement : les eaux usées issues de la fabrication de fromage, après transit par un bassin tampon, rejoignent le réseau d'assainissement communal par l'intermédiaire d'une pompe de relevage. Il existe une convention de déversement entre la fromagerie et la commune.

Fonctionnement :

Pour le bilan de mars 2024, le temps est sec et la dernière pluie significative remonte à une dizaine de jours. Dans ces conditions, aucun déversement de effluents bruts n'a été observé. Le poste de relevage présent au niveau du camping a correctement fonctionné.

Avec 78 m³/j, la charge hydraulique mesurée en entrée de station représente environ 520 EH hydrauliques comparable aux volumes mesurés antérieurement par temps sec (70 m³/j en juillet 2020, 73 m³/j en août 2023)). L'activité industrielle de la fromagerie est importante au cours de la mesure, avec 24 m³ d'eau potable consommés.

L'histogramme des débits horaires est caractéristique des rejets domestiques couplés à ceux de la fromagerie sur la tranche horaire 5h-13h. Pour ce bilan, le débit minimum mesuré en période nocturne, assimilable au débit des eaux claires parasites permanentes, est de 0,5 m³/h soit 15 % du débit traité.

Au cours de la visite de septembre 2024 (temps sec), on mesure 61 m³/j en sortie de traitement. L'activité de la fromagerie a fortement diminué d'après les consommations d'eau potable (compteur changé en mai 2024 consommation moyenne de 20 m³/j environ depuis mai 2024).

Par temps de pluie, les volumes collectés par le réseau de la commune augmentent de manière significative (120 m³ à la station de dépollution en avril 2021 pour 16 mm et 418 m³ en novembre 2022 pour 35 mm).

Flux polluant :

Pour le bilan de 2024, les concentrations de leffluent brut sont fortement concentrées, non caractéristiques des rejets domestiques, impactées par les rejets de la fromagerie. La charge polluante arrivant en entrée de station est évaluée à 1180 EH, charge bien plus importante que celle de août 2024 et de juillet 2020 par temps sec (670 et 700 EH).

La convention avec la fromagerie autorise un rejet maximum de 16 m³/j. Selon le Maire, la production de la fromagerie a augmenté et le volume rejeté dépasse cette convention (42 m³ d'eau potable consommés lors du bilan d'août 2023 dont une majorité rejoint le réseau d'assainissement). Depuis, il semble que les rejets aient diminué (voir précédemment) La maison de retraite a également augmenté sa capacité d'accueil (de 9 à 20 lits).

Etudes et travaux :

Le schéma directeur réalisé en 2017 a permis de localiser les zones de réception des eaux pluviales et de définir un programme de travaux visant à améliorer la collecte de temps de pluie.

A partir de l'étude que l'on a initiée et des discussions avec la commune, la fromagerie s'oriente vers la mise en place d'un prétraitement visant à réduire la charge polluante émise au réseau d'assainissement, voire à construire

une système de traitement complet.

Station d'épuration

Description :

La station est du type Rhyzopur (combinaison d'un filtre bactérien et de filtres plantés de roseaux).

Les effluents parviennent gravitairement à la station dans un regard de collecte qui est équipé d'une canalisation de by-pass active en cas de débits très élevés. Ils sont ensuite prétraités par un dégrilleur dont le fonctionnement est automatique, puis comptabilisés dans un canal de mesure de type venturi équipé d'un débitmètre dont la fiabilité est moindre quand les débits sont élevés. Les effluents transitent alors dans une bache de pompage qui alimente le filtre bactérien et dans laquelle une partie des effluents filtrés est récupérée. Cette bache dispose d'un trop plein qui permet de limiter le débit admis sur les filtres plantés de roseaux (3 de 120 m²) qui complètent le traitement.

Remplissage :

Les taux de charge de la station sont très fluctuants, tant du point de vue hydraulique (impact de la pluie essentiellement) que du point de vue organique (rejets de la fromagerie, fréquentation du camping, perte de pollution via le déversoir de stockage). Il en résulte que pour les 8 derniers bilans (2017 à 2024) les taux de charge sont

- Hydraulique de 65% (juillet 2020) à 545% (novembre 2019 avec 90 mm de pluie), la mesure 2024 réalisée par temps sec indique un taux de charge de 72% (comparable au bilan 2023)
- organique : de 83% (août 2023) à plus de 200% (mars 2017), 180% pour la mesure de mars 2024.

Fonctionnement :

La station fonctionne régulièrement en surcharge hydraulique et organique. En effet, d'une part, le réseau collecte à la fois des eaux claires parasites permanentes et des eaux pluviales. Les moyens d'améliorer la collecte ont été identifiés dans le SDA de 2017, mais le programme de travaux n'a pas été mis en œuvre par la collectivité. D'autre part, la charge organique à traiter est très fortement impactée par les effluents en provenance de la fromagerie.

Malgré une opération de curage des boues des lits plantés de roseaux en 2021 et 2022, la filtration des effluents sur tous les lits est difficile. Les modalités de curage utilisées, non optimales, semblent avoir compromis la bonne reprise des filtres. Il en résulte que, pour le bilan de mars 2024, la vitesse de filtration sur le lit N°2 qui est en service, a été estimée à environ 300 mm/24h alors que celle prescrite dans le cahier des charges est de 900 mm/24h. Les lits sont saturés.

Les 3 lits plantés de roseaux ont été curés depuis 2021 par la société Véolia (SEDE). Ce curage a été mal réalisé pour le lit 3 qui ne filtre plus.

Performances :

Pour le bilan de 2024, malgré une saturation des lits de séchage et de clarification, les rendements épuratoires obtenus par unité de traitement sont satisfaisants pour la DCO, la DBO5 et les MES, de 93 à 98%. Le traitement de l'azote par nitrification est faible avec 43 % d'abattement pour l'azote ammoniacal et une concentration résiduelle de 37,3 mg/l en sortie de station, confirmant la saturation des filtres et leur mauvaise aération. L'abattement du phosphore est de seulement 5% sans traitement spécifique.

Pour le bilan, la qualité de l'effluent traité est mauvaise.

En septembre, on constate des améliorations liées à de meilleures conditions d'exploitation (arrivée d'un nouvel employé communal) et à une réduction des flux en provenance de la fromagerie, la qualité de l'eau traitée est alors bonne.

Etudes, travaux, remarques :

Avant d'envisager la construction d'un quatrième lit planté de roseaux, la priorité de la collectivité doit être de reconditionner le(s) lit(s) qui le nécessite afin de revenir à une alternance opérationnelle sur trois lits.

Les volumes d'eau consommés par la fromagerie ont diminué depuis le mois de mai 2024, pour se situer autour de 20 m³/j contre 40-50 m³/j auparavant. La convention avec la fromagerie autorise un rejet maximum de 16 m³/j (compatible avec une consommation de 20 m³/j). La maison de retraite a également augmenté sa capacité d'accueil (de 9 à 20 lits).

Sous produits

La particularité de la station dépuratoire d'Aramits consiste en la présence de 3 lits macrophytes servant à la fois de clarification des eaux issues du filtre bactérien et de stockage des boues. Leur fonctionnement se fait par alternance hebdomadaire.

2 lits ont été curés dans le courant de l'année 2021, le troisième en 2022 par la société SEDE, filiale de VEOLIA qui exploite la plateforme de compostage de Bonnut, destination finale de ces boues.

Lit N°1 : curé en octobre 2022 avec 33,1 Tonnes de boues évacuées

LIT n°2 curé en juin 2022 avec 6,3 tonnes de MS

Le lit n°3 a été curé en mars 2021 avec un équipement non adapté : utilisation d'un godet rond au lieu d'un godet tranchant a entraîné la déstructuration du lit qui de ce fait se colmate très rapidement.

La permutation des lits est hebdomadaire par temps sec et réalisée tous les 3 jours par temps de pluie.

La collectivité, avec l'appui technique de LAPGL, souhaite procéder à la réhabilitation de ce lit afin de retrouver une alternance optimale sur trois lits opérationnels.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0564029V001 ARAMITS

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	78 m3/j	78 %			61 m3/j	
DBO5	70 Kg/j	175 %	900 mg/l	98 %	1,7 Kg/j	28 mg/l
DCO	143 Kg/j	179 %	1 840 mg/l	95 %	7,2 Kg/j	119 mg/l
MES	39 Kg/j		500 mg/l	93 %	2,7 Kg/j	45 mg/l
NGL	7,8 Kg/j		100 mg/l	55 %	3,5 Kg/j	58 mg/l
NTK	7,8 Kg/j		100 mg/l	67 %	2,5 Kg/j	42 mg/l
PT	1,5 Kg/j		18,7 mg/l	4,9 %	1,4 Kg/j	22,9 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564029V002>